Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Annuler une demande Jaf

Par Samisami83

Bonjour, j'ai fais une demande au Jaf pour modifier les modalités de visites du papa (avec son accord) et nous avons une audience en septembre. cependant j'aimerai annuler cette demande est-ce possible ? Je ne serai pas sanctionné ?

Si c'est possible de la modifier, comment dois-je procéder ?

Merci d'avance pour votre réponse

Par ESP

Bonjour
En vous adressant au même juge auprès duquel vous avez fait la demande.

Par Samisami83

Ca ne posera aucun problème ?